



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 9 avril 2021

Le Conseil Départemental de Moselle, MOSELLE FIBRE et Xp Fibre signent une convention pour le déploiement de la fibre optique à MORHANGE

- La convention prévoit le déploiement de 2 085 prises en fibre optique à MORHANGE
- Entièrement financés par Xp Fibre (ex SFR FTTH) sur ses fonds propres, les travaux débuteront au cours du 2^{ème} trimestre 2021 et seront achevés fin 2022.

Ce jour, **Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle et de MOSELLE FIBRE** et **Hervé Depierre, Délégué régional Grand Est d'Altice France** ont signé une convention pour le déploiement en fibre optique FTTH (Fiber to the Home, c'est-à-dire Fibre jusqu'à l'abonné) de **2 085 logements à MORHANGE**.

Cette convention répond à l'objectif partagé des signataires d'offrir, aux cours des prochaines années, un accès à la fibre aux particuliers et aux entreprises leur permettant de bénéficier de services numériques complets et innovants.

Patrick WEITEN : « Xp Fibre est présent aujourd'hui pour annoncer le déploiement d'un réseau FTTH sur fonds propres pour la commune de MORHANGE. Ainsi, MOSELLE FIBRE poursuit la mission d'aménagement numérique qui lui est confiée en permettant, par ce partenariat, aux habitants de MORHANGE d'accéder au même niveau de service que dans les grandes villes de France ».

Altice France renforce ses investissements sur ce territoire et franchit une nouvelle étape vers la généralisation du Très Haut Débit.

En termes de calendrier, les travaux débuteront courant du 2^{ème} trimestre 2021 et seront achevés fin 2022.

Ce réseau fibre FTTH n'aura pas d'impact sur le réseau Très Haut Débit (fibre + câble) déjà existant puisqu'il s'agit d'un nouveau réseau parallèle à celui fonctionnel aujourd'hui à MORHANGE.

Xp Fibre finance sur ses fonds propres cette opération d'envergure qui s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir du réseau Fibre déployé, d'autres opérateurs pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants de ces communes.

Comment équiper son logement ?

- **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Il est nécessaire de se rapprocher de son propriétaire bailleur ou de son Syndic de copropriété pour s'assurer que les conventions soient bien signées. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.
- **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau ou en façade) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires.

Infos pratiques

Pour signaler un équipement endommagé sur la voie publique (Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, etc.) :

<http://sfr-ftth.com/declaration-dommages-reseaux/>

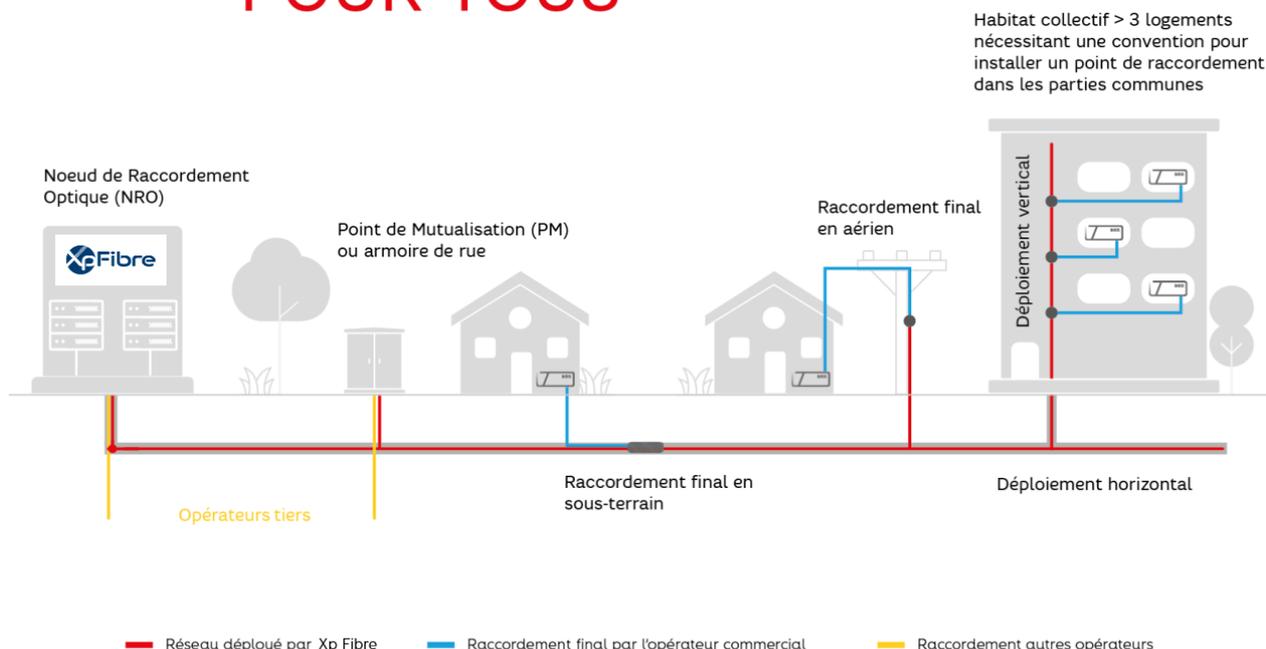
Pour poser vos questions liées à l'infrastructure fibre ou lire la « Foire Aux Questions » :

<http://sfr-ftth.com/contact-2/>

Schéma du déploiement de la fibre

LA FIBRE POUR TOUS

SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE



À propos de MOSELLE FIBRE

Enjeu d'avenir pour créer un territoire attractif, compétitif et inclusif, le numérique est l'un des grands axes du Plan de relance pour la Moselle conçu pour accompagner la sortie de crise. Mais l'investissement du Département en la matière est bien antérieur à la pandémie. En témoigne notamment la création, dès 2015, du syndicat mixte MOSELLE FIBRE.

Fruit du partenariat entre la Moselle et 14 de ses intercommunalités, MOSELLE FIBRE est chargé de déployer un réseau de fibre optique dans plus de 500 communes afin de raccorder 160 000 logements, soit 300 000 personnes, au très haut débit (THD). Son objectif est de déployer un réseau fibré sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les zones rurales. Il complète ainsi les réseaux d'initiative privée, construits par les opérateurs nationaux dans les zones urbaines plus rentables (Metz, Thionville, Sarreguemines, Saint-Avold et Forbach) et ceux déployés localement.

Contact presse MOSELLE FIBRE :

Fanny NICOLAS PATRIS - 06.03.86.25.01 - fanny.nicolas-patris@moselle-fibre.fr

A propos de Altice France – alticefrance.com

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2^{ème} opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 25 millions de clients. Doté d'un réseau de fibre optique (FTTH / FTTB) de 20,7 millions de prises éligibles, SFR a lancé la 5G en France et couvre également 99,7 % de la population en 4G. SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Altice France est également un groupe médias de premier plan autour de marques emblématiques telles que BFM et RMC. En 2019, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 milliards d'euros.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@AlticeFrance](https://twitter.com/AlticeFrance)

A propos de Xp Fibre - XpFibre.com

Xp Fibre est un opérateur d'infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux de fibre optique. Xp Fibre déploie, commercialise et assure la maintenance de plus de 7 millions de prises FTTH sur l'ensemble du territoire.

Xp Fibre intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique) dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales.

Le capital de Xp Fibre est composé du fonds canadien OMERS, des fonds d'infrastructures du groupe français Axa, et du groupe allemand Allianz et d'Altice France.

Pour suivre l'actualité de Xp Fibre sur Twitter : [@XpFibre](https://twitter.com/XpFibre) - **Rejoindre Xp Fibre sur LinkedIn :** [@XpFibre](https://www.linkedin.com/company/xp-fibre)

Contact presse Altice France : Stéphanie Claudel – stephanie.claudel@sfr.com - Twitter: [@Sclaudel157](https://twitter.com/Sclaudel157)